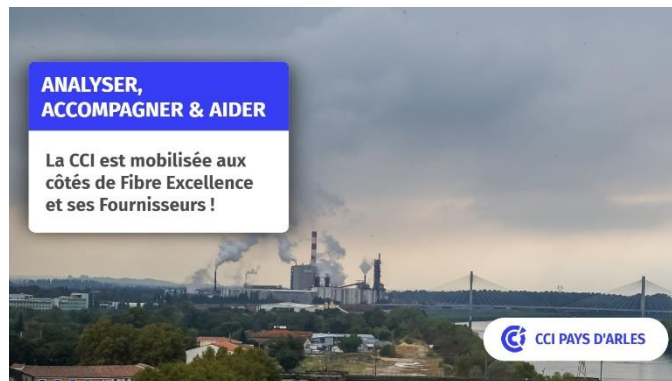




Communiqué de Presse

Arles, le 9 novembre 2020

La CCI est mobilisée aux côtés de Fibre Excellence et ses Fournisseurs !



L'économie de notre territoire est très impactée par la Crise du Covid-19 qui fragilise les entreprises & l'emploi. La société Fibre Excellence est fortement touchée depuis ces dernières semaines, ce qui a incité ses dirigeants à se placer sous la protection du Tribunal de commerce de Toulouse dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire.

Outil indispensable à la filière bois en région Sud, Fibre Excellence c'est 250 emplois directs et près de 3 000 emplois indirects via ses fournisseurs et sous-traitants.

A la demande du Président PAGLIA, les équipes de la CCI sont mobilisées pour répondre aux demandes et pour accompagner près de 490 fournisseurs de l'entreprise industrielle. L'objectif est d'analyser leur situation au cas par cas, faire reconnaître leurs créances dans le respect des règles en vigueur auprès du mandataire judiciaire et mobiliser toutes les aides possibles pour pérenniser leurs activités.

Face à cette crise, nous invitons les dirigeant(e)s d'entreprise à ne pas rester seul(e)s. Contactez votre CCI dès maintenant pour vous faire accompagner le plus rapidement possible.

Cellule d'appui aux entreprises : 04 90 99 08 08 & celluleappui@arles.cci.fr

arles.cci.fr

#SoutenonsNosEntreprises

Contact presse :

Michaël Videment, Responsable Transformation Digitale, M. 06 61 43 28 12
mvidement@arles.cci.fr - Twitter : @CCIPAYSARLES